

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-PAT-ISF-40-40-20130610

Date de publication : 10/06/2013

DGFIP

### **PAT – ISF – Calcul de l'impôt – Réduction d'impôt au titre des dons à certains organismes d'intérêt général**

---

#### **Positionnement du document dans le plan :**

PAT - Impôts sur le patrimoine

Impôt de solidarité sur la fortune

Titre 4 : Calcul de l'impôt

Chapitre 4 : Réduction d'impôt au titre des dons aux organismes d'intérêt général

#### **1**

En application de l'[article 885-0 V bis A du code général des impôts](#), certains redevables peuvent imputer sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) un pourcentage du montant des dons effectués au profit de certains organismes.

#### **10**

Le présent chapitre traite :

- du champ d'application de la réduction d'impôt (section 1, [BOI-PAT-ISF-40-40-10](#));
- des modalités d'application de la réduction d'impôt et des obligations déclaratives correspondantes (section 2, [BOI-PAT-ISF-40-40-20](#)).